Jour de séance 53 le mardi 20 octobre 2026

11 h

Prière.

S.H. la lieutenante-gouverneure, Louise Imbeault, est annoncée et, invitée à faire son entrée, prend place au trône.

Il plaît à Son Honneur de clore la session par le discours suivant :

Bonjour.

Nous sommes réunis ce matin pour la prorogation de la deuxième session de la 61e législature. Je me réjouis à l'idée de suivre vos travaux au cours de la prochaine session législative.

Je tiens d'abord à féliciter les nouveaux chefs des partis de l'opposition, Daniel Allain, du Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick, et Megan Mitton, du Parti vert du Nouveau-Brunswick.

Les gens du Nouveau-Brunswick attendent avec intérêt de connaître vos points de vue et vos propositions. Je tiens également à souligner l'apport soutenu des chefs sortants, M. Savoie et M. Coon. Merci d'avoir servi votre province avec conviction. Dans le cadre de débats constructifs et fructueux, je vous invite tous, les 49 parlementaires, à chercher des terrains d'entente. Alors même que le Nouveau-Brunswick et le Canada cherchent à nouer de nouveaux partenariats sur la scène internationale, nous devons rester unis autour des valeurs que nous partageons : l'inclusion, la compassion, l'intégrité et le respect.

Soyons solidaires, soyons cohérents. Je vous encourage à continuer à travailler ensemble dans l'intérêt supérieur de toutes les personnes du Nouveau-Brunswick. Vous avez obtenu leur confiance. À leur tour, vos concitoyens et concitoyennes méritent des échanges d'idées constructifs et fructueux.

Les personnes qui vous ont choisis pour prendre des décisions en leur nom espèrent vivement que l'Assemblée législative sera un modèle de respect, de conciliation et d'empathie. Vos actions façonnent les politiques. Votre voix influe sur la perception du public. Je vous prie d'utiliser la tribune que vous ont accordée les gens du Nouveau-Brunswick pour préserver la légitimité de nos institutions démocratiques.

C'est maintenant à vous de veiller à ce que notre système démocratique fonctionne pour les gens du Nouveau-Brunswick de tous les horizons. Je vous encourage à continuer de débattre des enjeux qui leur sont importants avec enthousiasme, courage, détermination et patience. Je suis certaine que, lorsque nous procéderons à l'ouverture de la troisième session de la 61e législature dans cette Chambre historique, les gestes que vous poserez, les décisions que vous prendrez et le décorum que vous observerez en seront dignes.

Les travaux de la deuxième session de la 61e législature étant terminés, j'ai le privilège et le devoir d'ordonner, au nom de Sa Majesté le roi Charles III, roi du Canada, la prorogation de l'Assemblée législative.

Puisse la divine Providence continuer de guider et de bénir la population du Nouveau-Brunswick.

Merci.

Shayne Davies, greffier de l'Assemblée législative, déclare :

Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Il plaît à S.H. la lieutenante-gouverneure que l'Assemblée législative soit prorogée jusqu'à 13 h aujourd'hui. L'Assemblée législative est donc prorogée jusqu'à 13 h aujourd'hui.

La Chambre est prorogée à 11 h 15.

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

Rapports annuels

Réseau de santé Horizon, 2025-2026	(24 juin 2026) ;
Société d'habitation du Nouveau-Brunswick, 2024-2025	(24 juin 2026) ;
caisse d'indemnisation établie en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers* du Nouveau-Brunswick, 2025	(8 juillet 2026) ;
Travail sécuritaire NB, 2025	(8 juillet 2026) ;
Bureau d'intervenant public, une unité du Cabinet du procureur général, 2025-2026	(28 juillet 2026) ;
Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, 2025-2026	(28 juillet 2026) ;
Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick, 2022-2023	(30 juillet 2026) ;

Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick, 2023-2024 (30 juillet 2026) ;
Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick, 2024-2025 (30 juillet 2026) ;
Commission des services financiers et des services aux consommateurs du Nouveau-Brunswick, 2025-2026 (12 août 2026) ;
Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick, 2025-2026 (12 août 2026) ;
Élections Nouveau-Brunswick, 2025-2026 (18 août 2026) ;
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, 2025 (24 août 2026) ;
Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick, 2025-2026 (4 septembre 2026) ;
Société de l'inclusion économique et sociale, 2025-2026 (10 septembre 2026) ;
Commission de la gouvernance locale, 2025-2026 (15 septembre 2026) ;
Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, 2025-2026 (23 septembre 2026) ;
Recycle NB, 2024 (25 septembre 2026) ;
Recycle NB, 2025 (25 septembre 2026) ;
Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick, 2025-2026 (2 octobre 2026) ;

Autres rapports

Rapport de révision de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée, juin 2026, ministère des Finances et du Conseil du trésor (18 juin 2026) ;
états de divulgation publique, pour certains parlementaires, déposés au bureau du greffier de l'Assemblée législative conformément au paragraphe 20(7) de la *Loi sur les conflits d'intérêts des membres*, 2025 (26 juin 2026) ;
recommandations formulées dans le rapport du comité d'examen des décès d'enfants rédigé au titre de la *Loi sur les coroners,* mars 2026 (13 juillet 2026) ;
états financiers consolidés de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick, 31 mars 2026 (15 juillet 2026) ;
états financiers consolidés de la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, 31 mars 2026 (15 juillet 2026) ;

renseignements concernant la modification des droits relatifs aux redevances sur le bois récolté sur les terres de la Couronne au titre de la *Loi sur les terres et forêts de la Couronne* (*Loi sur les droits à percevoir*) (12 août 2026) ;
états de divulgation publique, pour certains parlementaires, déposés au bureau du greffier de l'Assemblée législative conformément au paragraphe 20(7) de la *Loi sur les conflits d'intérêts des membres,* 2023, 2024 et 2025 (31 août 2026) ;
comptes publics pour l'exercice terminé le 31 mars 2026, volume 1, états financiers consolidés (25 septembre 2026) ;
renseignements concernant la modification de droits prévus au titre de la *Loi sur les archives* (*Loi sur les droits à percevoir*) (28 septembre 2026) ;
vérificateur général du Nouveau-Brunswick, volume II, audit de performance, 2026 (29 septembre 2026) ;
renseignements concernant la modification proposée des droits liés aux règlements relevant du ministère de la Santé (*Loi sur les droits à percevoir*) (5 octobre 2026) ;
renseignements concernant l'établissement d'un nouveau droit au titre de la *Loi sur l'exécution des jugements canadiens* (*Loi sur les droits à percevoir*) (14 octobre 2026) ;

Pétition
réponse à la pétition 18 (7 juillet 2026).